



CANTON DE CHAMPLAIN
RÉUNION DU COMITÉ PLÉNIER

le 3 mars 2020
SALLE MUNICIPALE

MEMBRES
PRÉSENTS: Normand Riopel, maire
Peter Barton, conseiller
Jacques Lacelle, conseiller
André Roy, conseiller
Michel Lalonde, conseiller
Sarah Bigelow, conseillère
Gérard Miner, conseiller

ABSENCE MOTIVÉE: Troy Carkner, conseiller
Violaine Tittley, conseillère

AUSSI PRÉSENTS: Paula Knudsen, directrice générale
Alison Collard, greffière
Kevin Tessier, trésorier
James McMahon, directeur des travaux publics
Lisa Burroughs, directrice des parcs et loisirs
Jennifer Laforest, urbaniste senior

OUVERTURE DE LA SÉANCE - 16 H

La réunion a été ouverte à 16 h 01.

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES

Aucun conflit noté.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il fut

Résolution 2020-80

Proposé par: Sarah Bigelow

Appuyé par: Jacques Lacelle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le Conseil approuve l'ordre du jour de la réunion du comité plénier du 3 mars 2020, tel que présenté.

ADOPTÉ

RAPPORTS DU PERSONNEL

Administration

Rapport du Service de l'administration AD-03-2020 - Modifications proposées au Code de conduite du Conseil

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2020-81

Proposé par: Peter Barton

Appuyé par: André Roy

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport AD-03-2020 du Service de l'administration, daté du 24 février 2020 relativement aux modifications proposées au code de conduite du conseil soit reçu et que le comité plénier recommande qu'un règlement qui modifie le Règlement 2019-06 qui établit un code de conduite du conseil soit présenté pour adoption.

ADOPTÉ

Rapport du Service de l'administration AD-04-2020 - Plan stratégique

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2020-82

Proposé par: Jacques Lacelle

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport AD-04-2020 du Service de l'administration, daté du 24 février 2020, relativement à un plan stratégique soit reçu, et que le comité plénier recommande que les effectifs préparent une demande d'offres de services pour la préparation du plan stratégique corporatif de 5 ans et un plan stratégique pour le développement économique de 5 ans d'une firme professionnelle qui mènera la rédaction des deux plans stratégiques.

ADOPTÉ

Parcs et loisirs

Rapport REC-01-20 - Proposition d'exemption au Règlement 2019-57 politique sur l'approvisionnement des services - réparations à la marina de L'Orignal

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2020-83

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Jacques Lacelle

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le rapport REC-01-20 du Service des parcs et loisirs, daté du 3 mars 2020 soit reçu et qu'une exemption au Règlement 2019-57 soit accordée à la directrice des parcs et loisirs pour l'achat des biens et/ou des services pour la marina de L'Orignal qui sont financés par le Département de Pêches et Océans et quand la valeur des biens et/ou des services est moins de 100 000 \$.

DE PLUS, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la directrice des parcs et loisirs soit autorisée à conclure une entente avec le Département de Pêches et Océans pour l'installations d'une nouvelle glissière de sécurité.

ADOPTÉ

Urbanisme

Rapport PED-01-2020 - Plan d'améliorations communautaires

Le Conseil a examiné ce rapport et l'urbaniste senior a répondu à un nombre de questions. Il fut

Résolution 2020-84

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: André Roy

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le comité plénier recommande au Conseil d'approuver la proposition de termes de contrat pour le plan d'améliorations communautaires;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le comité plénier appuie la décision de signer une entente avec JL Richards pour la rédaction d'un plan d'améliorations communautaires pour le canton de Champlain;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le comité plénier recommande au Conseil de nommer deux conseillers et deux membres de la communauté au comité directeur du projet;

DE PLUS, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le comité plénier appuie le lancement du projet par le Service de l'administration sur le site Web le 1^{er} avril 2020.

ADOPTÉ

Rapport PED-02-2020 - Politique pour les événements spéciaux

Le Conseil a examiné ce rapport et les employées ont répondu à un nombre de questions. Il fut

Résolution 2020-85

Proposé par: Peter Barton

Appuyé par: Gérard Miner

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le comité plénier reçoive la politique provisoire pour les événements spéciaux; et

DE PLUS, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le comité plénier recommande que le Conseil demande au Service de l'administration de faire une consultation publique et de reporter un sommaire des commentaires reçus à une réunion ultérieure du Conseil.

ADOPTÉ

Rapport PED-03-2020 - Résultats préliminaires du sondage des entreprises locales 2020

Le Conseil a examiné ce rapport. Il fut

Résolution 2020-86

Proposé par: André Roy

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le comité plénier reçoive le rapport d'urbanisme et de développement économique PED-03-2020 - Résultats préliminaires du sondage des entreprises locales 2020 à titre d'information.

ADOPTÉ

Travaux publics

Note de service PWD 01-20 - Attribution des contrats

Le comité plénier a examiné cette information. Il fut

Résolution 2020-87

Proposé par: Sarah Bigelow

Appuyé par: Peter Barton

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la note de service 01-20 du Service des travaux publics relativement à l'attribution des contrats soit reçue et classée.

ADOPTÉ

Note de service PWD 02-20 - Remplacement du pont à Hawkesbury, Route 34 et chemin de Comté 17 - Mise à jour

Le comité plénier a examiné cette information. Suite à une brève discussion, il fut

Résolution 2020-88

Proposé par: Gérard Miner

Appuyé par: Sarah Bigelow

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le comité plénier recommande qu'une lettre soit envoyée au Ministère de transport de l'Ontario en réponse à la lettre de Jacobs Canada Inc. datée du 14 février 2020, qui exprime l'opinion du canton de Champlain que la décision d'introduire une condition d'arrêt à l'intersection de la Route 34 et du chemin du Comté 17 (rampe N/S-O) est une très mauvaise décision et qu'elle entrainera des accidents graves et potentiellement mortels; et que la rampe d'accélération devrait rester telle quelle. L'introduction d'un arrêt créera une situation très grave similaire à celle qui existait pendant des années à l'intersection de la Route 34 et la Route 417 (rampe de sortie O-N/S et rampe d'entrée N/S-O).

DE PLUS, QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le canton de Champlain tienne le Ministère de transport de l'Ontario directement responsable de tous accidents graves et mortels qui se produisent suite à l'installation de l'arrêt.

DE PLUS, QU'IL SOIT RÉSOLU QU'une copie de cette lettre soit envoyée à l'honorable Caroline Mulroney, ministre de transport de l'Ontario; les ingénieurs de projet du ministère de transport de l'Ontario; Amanda Simard, députée, Glengarry-Prescott-Russell; les Comtés unis de Prescott et Russell; et la ville de Hawkesbury.

ADOPTÉ

AUTRES SUJETS

Compostage

Le Conseil a repris la question de l'implémentation d'un programme de compostage au canton de Champlain, tel que proposé par Georgia Dawood, résidente du Canton, lors de la réunion du Conseil de septembre 2019. Le Conseil reconnaît que les implications financières d'un tel programme le rend impossible à entreprendre en ce moment. Le Conseil a demandé aux employés, via le site Internet et les médias sociaux, d'encourager les résidents de faire leur propre compostage chez eux, et de leur rappeler que les matériaux compostables (feuilles, branches et les tontes de gazon) sont acceptés sans frais au site d'enfouissement du Canton. Le Conseil a demandé que Mlle Dawood soit informée de cette décision.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Louise Sproule, résidente et éditeur du journal The Review a proposé que le Canton doive chercher des moyens créatifs pour encourager le compostage. Résident Jim Walsh a fourni des commentaires sur le développement économique dans le canton de Champlain et il a exprimé son appui pour l'action et l'avancement du développement économique à l'avenir.

RENCONTRE À HUIS CLOS

Aucun

PROCHAINE RENCONTRE

- Réunion régulière - 12 mars 2020

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Subséquentement, il fut

Résolution 2020-89

Proposé par: Sarah Bigelow

Appuyé par: Michel Lalonde

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE la réunion du comité plénier du 3 mars 2020 soit ajournée.

ADOPTÉ

La réunion a été ajournée à 17 h 38.

NORMAND RIOPEL, MAIRE

ALISON COLLARD, GREFFIÈRE